



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 2 juillet 2015

Préavis N° 08/2015 concernant la gestion et les comptes 2014 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 29 juin 2015 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°08/2015,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Approuver les comptes et le bilan de la CIEHL pour 2014
- Donner décharge au Conseil administratif de son mandat pour l'exercice 2014

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 29 juin 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président  La secrétaire 
Daniel Berner  Chantal Colagioia